# 

# Section Régionale Provence-Alpes-Côte d’Azur

# Demande de subvention pour présentation d’une communication orale à un congrès international

# Année 2023

Cette demande doit être envoyée avant le **15 septembre 2023** par courrier électronique à l’adresse :

[section-paca@societechimiquedefrance.fr](mailto:section-paca@societechimiquedefrance.fr)

Elle doit être accompagnée du programme détaillé du colloque ou de la lettre d’acceptation de la communication orale. Si non-disponible lors de la demande, l’un ou l’autre de ces documents devra impérativement être fourni (avec une facture au nom du bénéficiaire) avant le versement de la subvention.

La subvention est limitée à 250 euros par demande et aux 10 premières demandes éligibles.

Nom :

Numéro de membre SCF :

Année de la 1ère inscription à la SCF :

Adresse professionnelle :

Courriel :

Tél. bureau : Portable :

TITRE DU COLLOQUE:

Date(s) de la manifestation :

Lieu :

Montant estimé des dépenses à engager par le laboratoire :

Inscription : Trajet : Hébergement :

Montant de la subvention demandée : € (montant maximal 250 €)

Je m’engage à remercier la SCF-PACA pendant ma communication orale et à faire figurer le logo SCF-PACA parmi les mécènes du travail.

Date : Signature :